

Association du Parc des Expositions et des Congrès - Travaux de fermeture du hall C - Participation de la Ville de Besançon

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : L'Association Comtoise du Parc des Expositions et des Congrès, dont la Ville est membre aux côtés du Département du Doubs, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, de la Chambre de Métiers et de la Chambre d'Agriculture, a décidé de procéder à la fermeture du hall C. Ces travaux permettront une meilleure utilisation de ce hall et un accroissement des surfaces de location, notamment en hiver.

Le coût des travaux est estimé à 1 900 000 F H.T. qui seront pris en charge par l'Association.

Les membres de l'Association participeront au financement de ces travaux à hauteur de :

Région	300 000 F
Département du Doubs	300 000 F
Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs	300 000 F
Chambre de Métiers	40 000 F
Chambre d'Agriculture	60 000 F
Ville de Besançon	300 000 F
Association du Parc des Expositions et des Congrès	600 000 F

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de donner son accord à ce projet et à la participation de la Ville à cette réalisation, étant précisé :

1) que l'Association se propose de contracter un prêt de 900 000 F pour financer la part à sa charge (600 000 F) et la part à la charge de la Ville (300 000 F).

Ce prêt sera contracté auprès de la B.F.C.M. sur 10 ans remboursable par trimestrialités constantes à taux variable (actuellement 8,95 %),

2) que la Ville s'engage à verser à l'Association avant chaque échéance du prêt susvisé, une participation égale à 1/3 du versement sollicité par l'établissement prêteur,

3) que le montant de cette dépense estimée à 46 000 F par an sera inscrit chaque année au Budget Primitif de la Ville et figurera au chapitre 925.5/180.005136.20200.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je vous précise que le hall C c'est celui qui est découvert.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, je me réjouis de cette orientation du Parc, j'aurais voulu savoir quels étaient les délais dans lesquels ces travaux interviendrait ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Il me semble qu'ils vont démarrer sous peu. Jean-Marie LAGRANGE pourra nous le confirmer.

M. LAGRANGE : Les travaux seront terminés le 31 juillet, ils sont en cours actuellement.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Effectivement les travaux ont débuté après la foire comtoise.

M. LAGRANGE : Absolument. Il est prévu six semaines de travaux.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, concernant le Parc, je crois que ce hall était celui qui méritait d'être le plus facilement valorisé par sa fermeture. Je voudrais connaître si vous avez d'autres projets que celui-ci, puisqu'il y a un certain nombre de bâtiments qui sont assez anciens.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Dans l'immédiat, vous voulez parler des bâtiments des gardiens ?

M. JACQUEMIN : A gauche de Micropolis.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Sur la gauche en entrant ?

M. LAGRANGE : Je vais vous répondre. Les bâtiments agricoles auxquels vous faites allusion ont été agrémentés d'une fresque qui a été réalisée, il y a à peine un an, ce qui fait que l'environnement est complètement différent. Le bâtiment du concierge vient d'être également refait. Donc, globalement l'entrée est complètement différente.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je crois qu'il n'y a rien d'autre de prévu dans l'immédiat. Après le hall C, on pourra souffler quelque temps.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.